



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**État-major des Armées  
État-major de zone de défense de Metz  
Division appui des formations**

Metz, le **17 FEV. 2023**  
N° *500504* /ARM/EMA/EMZD Metz  
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

**OBJET** : révision du PLU – Fontaine-Chaalis (60).

**RÉFÉRENCE** : courrier du 27 janvier 2023.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer les éléments et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Fontaine-Chaalis.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'immeuble militaire dénommé « champ de tir de la forêt d'Ermenonville » se situe sur le territoire de cette commune. A ce titre, ses abords sont grevés par une servitude AR6 créée par décision du 21 septembre 1983 et gérée par l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense (USID) de Creil – Base aérienne 110 allée Maurice Choron – BP 78 – 60 100 Creil.

Par ailleurs, aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

En conséquence, je souhaite être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme et désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,  
le colonel (T) Dominique LAMBERT,  
commandant la division appui des formations

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

Direction départementale des territoires de l'Oise  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60 021 Beauvais cedex



### COPIES :

- COMBdD Creil;
- USID Creil.